

[Noms Prénom(s)]
[Votre adresse]
[Votre téléphone]
[Votre adresse email]

Monsieur le Directeur du Centre
des Finances Publiques de [ville]
[Adresse du Centre des Impôts]

Le [date]

Objet : Demande de recours gracieux

Madame (Monsieur) [Nom du Directeur - renseignez-vous en téléphonant au Centre des Impôts],

Suite à notre entretien, je sollicite par cette présente une remise gracieuse de mon impôt sur le revenu [et/ou] de ma taxe foncière [et/ou] de ma taxe d'habitation [et/ou] de ma contribution à l'audiovisuel public, concernant l'année (ou les années) [indiquez la ou les année(s) concernée(s)].

Ma demande se fonde sur les dispositions de l'article L.247 du Livre des Procédures Fiscales, qui dispose que « L'administration fiscale peut accorder sur la demande du contribuable, des remises totales ou partielles d'impôts directs régulièrement établis lorsqu'il est dans l'impossibilité de payer par suite de gêne ou d'indigence ».

Je me trouve en grande difficulté financière, générée par les circonstances suivantes :

[Si vous n'avez pas encore réglé, écrivez l'historique des faits générateurs de votre problème. Décrivez votre « reste à vivre » (revenus moins charges = reste à vivre). Précisez le nombre de personnes vivant dans votre foyer et demandez la remise gracieuse.]

[Si vous avez réglé les trois années précédentes avec un prêt à la consommation ou un prêt familial, procédez de la même façon mais demandez la remise gracieuse et le remboursement.]

Comme vous pouvez le constater, cette difficulté n'est pas issue d'un problème structurel mais conjoncturel [si c'est le cas, vous pouvez préciser]. Je ne vis pas au-dessus de mes moyens, en effet, je possède un véhicule âgé de [nombre] ans.

Pour l'heure, j'ai vraiment urgemment besoin de votre compréhension et de l'aide de votre administration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

[Signature]

Les justificatifs à fournir :

- 📎 Joignez tous les documents justifiant le fait générateur de votre revers de fortune (divorce, décès d'un conjoint, licenciement, problème de santé...)
- 📎 Les revenus de votre foyer (travail, locatif...)
- 📎 Les charges (assurances résidence principale, résidence locative défiscalisante, véhicule, assurance scolaire, mutuelle...)
- 📎 Dépenses de vie telles que votre loyer (si locataire) ou vos mensualités d'emprunt (si propriétaire), vos factures d'électricité, d'eau (évitez les abonnements tels que le sport, la danse, abonnement de type Canal+...)
- 📎 Justificatifs de santé si c'est le fait générateur
- 📎 Si vous avez des véhicules d'un certain âge, fournissez les cartes grises.
- 📎 Pension alimentaire (divorce), études universitaires d'un adolescent, pension pour un ascendant en EHPAD...
- 📎 Justificatifs de prêt à la consommation et/ou de prêt familial, qui doivent concorder avec la période de règlement des impôts pour lesquels vous demandez le remboursement.
- 📎 Tous documents justifiant d'un train de vie normal et non au-dessus de vos moyens.

À la fin de votre rendez-vous avec le Directeur des Impôts, remettez-lui cette lettre et toutes les copies des pièces justificatives.

NB : Si vous avez des placements conséquents en assurance vie ou autres, si vous avez acquis une voiture de luxe 6 mois auparavant, abstenez-vous de demander une remise gracieuse.